

La notation musicale

par Elise Schmitt

Naissance de la notation musicale

La notation musicale occidentale naît à la fin du IX^e siècle. Cette première écriture n'indique pas la hauteur des notes mais le mouvement mélodique, par des signes appelés neumes* situés au-dessus du texte. Ces neumes ne peuvent être lus que si l'on connaît déjà la mélodie : c'est un aide-mémoire (ill. 62).

Par la suite, la hauteur des sons est précisée en positionnant les notes de même hauteur sur un même alignement. Une, puis plusieurs lignes s'ajoutent au XI^e siècle pour faciliter la lecture : c'est la création de la portée (ill. 75). On peut désormais déchiffrer une musique sans l'avoir jamais entendue.

L'écriture neumatique offre une grande variété, chaque région possédant ses caractéristiques : notation messine, française, aquitaine...

Les neumes, qui transcrivent des syllabes, regroupent souvent plusieurs notes en un seul signe. Pour s'adapter à la portée, elles se déforment et aboutissent au XIII^e siècle à la notation carrée qui transcrit des notes et non plus des syllabes (ill. 77). Cette dernière, influencera puis supplantera les autres notations pour perdurer jusqu'à ce jour dans l'écriture du plain-chant.

Vers la notation moderne

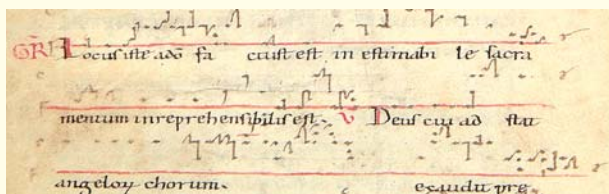
Des nouveautés apparaissent au XI^e siècle dans des traités de musique. Gui d'Arezzo, auteur du *Micrologus*, invente la portée musicale avec des

lignes de couleurs. Il élabore le procédé de solmisation qui donnera leur nom à nos notes actuelles : ut/do, ré mi..., à partir des premières syllabes de la première strophe de l'hymne à saint Jean-Baptiste « Ut queant laxis... ». De nombreux traités anonymes reprendront et expliqueront ses inventions (ill. 79).

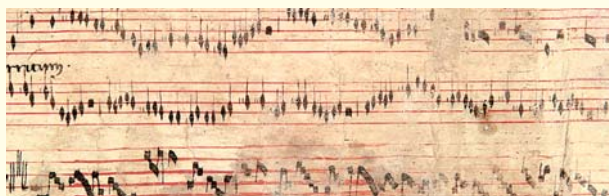
Le *Dialogue sur la musique* du Pseudo-Odon, décrit l'échelle des sons à l'aide d'une notation alphabétique. Dans les pays anglo-saxons, les lettres servent encore à désigner les notes de musique (ill. 78).

Au XIII^e siècle débute la longue évolution de l'écriture du rythme qui tire son origine de la notation carrée mais qui ne sert plus au plain-chant. Ce nouveau courant devient le lieu des innovations dans le domaine de la polyphonie* et aboutira à notre écriture actuelle.

Philippe de Vitry, originaire de Champagne, théoricien et compositeur réputé de son époque, rédige vers 1320 le traité qui donnera son nom à l'art musical du XIV^e siècle : l'*Ars Nova* (ill. 76).



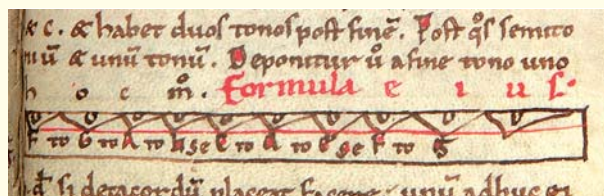
Ill. 75 – Ms 2272, f° 55r°, XII^e siècle. Neumes à une ligne rouge, notation messine.



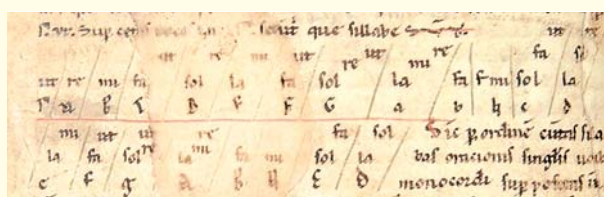
Ill. 76 – Ms 1397, dernière page de garde, XIV^e siècle. Polyphonie* de Philippe de Vitry.



Ill. 77 – Ms 1148, f° 289r°, fin XIII^e siècle. Bréviaire de Troyes, notation carrée avec colophon.



Ill. 78 – Ms 2142, f° 165r°. Traité sur la musique du Pseudo-Odon dans lequel les notes sont désignées par des lettres.



Ill. 79 – Ms 1397, première page de garde. Fragment d'un traité anonyme sur la musique qui reprend le procédé de solmisation de Gui d'Arezzo.